



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 19 février 2019

Cérémonies de remises des cahiers de doléances

Vendredi 22 février 2019 à 9h30

Salon jaune de l'hôtel préfectoral



À l'initiative du Président de la République, le gouvernement a lancé un grand débat national sur quatre thèmes qui couvrent des grands enjeux de la nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté. Les maires qui le souhaitent ont ouvert leurs mairies pour que les citoyens puissent exprimer leurs attentes. En Seine-et-Marne, environ **300 communes** ont mis à la disposition de leurs concitoyens un cahier de doléances (papier ou numérique).

Pour permettre une analyse en temps et en heures des nombreuses propositions recueillies dans les cahiers de doléances, la date du 20 février a été retenue par le gouvernement pour leur clôture. Ceux-ci doivent être remontés au plus tard pour le 22 février à la préfecture, qui les transmettra à la mission du Grand Débat National. Pour marquer cet événement, madame la préfète a souhaité inviter les maires de Seine-et-Marne à une cérémonie de remise des cahiers de doléances :

vendredi 22 février 2019 à 09h30
salon jaune de l'hôtel préfectoral

Les sous-préfets organisent également dans leurs arrondissements une cérémonie de remise des cahiers ce même jour, comme suit :

- 9h30 pour la sous-préfecture de Fontainebleau
- 9h30 pour la sous-préfecture de Provins
- 9h30 pour la sous-préfecture de Torcy
- 11h00 pour la sous-préfecture de Meaux.

Cet événement sera également l'occasion pour la préfète ainsi que pour les sous-préfets d'échanger avec les maires sur les préoccupations des seine-et-marnais.

Les débats quant à eux, se poursuivent jusqu'au 15 mars, et les contributions en ligne sont possibles jusqu'au 18 mars.

La presse locale est conviée à ces cérémonies

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr